



Termes de Référence de l'Université d'été d'Afrique centrale

Titre : Economie verte et changements climatiques

Date : 12 au 19 avril 2015

Lieu : Bujumbura-Burundi

Langues : Français et Anglais.

1. Contexte et justification

Dans un contexte global d'augmentation des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES) dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, les pays membres de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ont pris des engagements d'atténuation concrets par la promotion des activités de la Réduction des Emissions causées par le Déboisement et la Dégradation des forêts et aux rôles joués par la conservation, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone (REDD+) dans les forêts des pays en développement. Le mécanisme REDD+ est un processus de partenariat international innovateur et encore récent. C'est un mécanisme axé sur le résultat, avec une approche multi sectorielle, multi acteurs et avec une architecture complexe. Cette architecture évolue suivant les résultats des concertations et négociations internationales. Durant la dernière Conférence des Parties (COP) 19 qui s'est tenue à Varsovie en Novembre 2013, les textes définitifs du REDD+ ont été adoptés dans sa globalité.

Toutefois, les ONG et les populations autochtones ont été déçues au cours de la COP 20 de Lima sur la REDD+. En effet, les orientations sur la REDD+ au cours de la Conférence de Lima allaient dans le sens d'exiger des pays en développement des garanties sur les systèmes d'information sur la REDD+ avant de procéder au paiement. Or, la plupart des délégués gouvernementaux des pays en développement s'opposent à ces nouvelles orientations concernant les garanties des systèmes d'information et des rapports car les pays concernés par la REDD + .

La première Université d'été d'Afrique Centrale avait été organisée à Elonda (Brazzaville au Congo) du 1^{er} au 8 juin 2015. A l'issue de cette Université, les résultats suivants devraient être obtenus : (i) Les cadres de l'administration et de la société civile comprennent mieux le mécanisme REDD+ et son architecture ainsi que le rôle des forêts dans le développement durable ; (ii) L'importance du MNV dans le processus de la REDD est mise en exergue ; (iii) Une meilleure connaissance des outils de mise en œuvre de la REDD+ ; (iv) Une meilleure compréhension de l'importance des mécanismes de mesure, de notification et de vérification pour attester l'atteinte des résultats ; et (v) Les défis et les opportunités dans le contexte général du bassin du Congo en général et le cadre des conclusions de la COP19 sont mis en exergue.

A l'issue de cet important événement qui a regroupé plus de 80 participants, il avait été recommandé que d'autres universités d'été soient organisées annuellement et de façon rotative dans les pays de l'espace COMIFAC pour consolider les acquis. Il



avait été aussi recommandé que les pays de l'espace COMIFAC puissent procéder à l'élaboration des plans d'affectation des terres qui tiennent compte des peuples autochtones et locales dans la mise en œuvre des tenures foncières.

Par ailleurs, lors de la Conférence des Ministres de la CEEAC sur le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale et la transformation structurelle de l'économie des ressources naturelles tenue à Kinshasa du 27 au 30 octobre 2014, les Ministres avaient adopté la création d'un Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale et adopté la feuille de route pour sa mise en place.

La présente Université d'été s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Université d'été antérieure et de la Conférence des Ministres de la CEEAC et sera organisée par le CIFREDD.

En rappel, le CIFREDD a pour objectif de faire de la formation, de la recherche appliquée sur l'environnement et l'accompagnement dans la gestion des Projets liés à la gestion durable. Il a donc pour objectif de former, de renforcer les capacités des acteurs œuvrant dans l'environnement, l'économie et de développement durable et les accompagner dans la gestion des Projets. Il a en outre comme objectif la sensibilisation des populations, mener des études et la gestion des projets, l'organisation et l'animation des conférences et des séminaires nationaux, régionaux et internationaux. Ses principaux domaines d'intervention sont la Formation, la Recherche-Développement, la gestion des Projets, les études et consultations en Développement durable, l'Organisation des conférences techniques nationales et internationales et la représentation des initiatives sous régionales et internationales

2. Objectifs

Objectif global

Contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes pour qu'elles contribuent davantage à la promotion de l'Economie verte et à la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts.

Objectifs spécifiques

- Renforcer la compréhension des groupes cibles sur le mécanisme REDD+, son architecture, les outils de sa mise en œuvre, les défis et les opportunités ainsi que le rôle clé joué par les forêts dans le développement durable ainsi que sur l'importance du MNV dans la REDD+
- Comprendre l'importance de l'adaptation aux changements climatiques et les liens entre l'adaptation et l'atténuation ;
- Comprendre les notions et les enjeux de l'Economie verte dans un contexte de changements climatiques de la sous-région
- Renforcer les connaissances de l'approche paysage dans la conservation de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques
- Comprendre les enjeux des négociations internationales notamment les conclusions de la COP 20 de Lima et les perspectives de la COP21 de Paris.



3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette Université sont entre autres :

- Les différents groupes cibles comprennent mieux le mécanisme REDD+ ainsi que et le rôle des forêts dans le développement durable ;
- Les notions et les enjeux de l'Economie verte sont maîtrisés par les groupes cibles
- Les liens entre l'atténuation et l'adaptation sont mieux compris ;
- Les notions sur l'approche paysage dans la conservation de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques sont maîtrisées ;
- Les enjeux des négociations internationales dans le cadre de la COP 20 de Lima et les perspectives de la COP21 de Paris sont mieux compris.

4. Groupes Cibles

L'université d'été vise les Groupes Cibles suivants :

- Des Représentants des Ministères en charge de l'Environnement et des autres ministères clés autres que l'Environnement et les Forêts (Agriculture, Planning et Aménagement de Territoire, Energie.....) ;
- Les cadres œuvrant dans les programmes et projets liés à la REDD+ et à l'adaptation aux changements climatiques
- Les membres des Ministères en charge de l'Environnement et des changements climatiques
- Les membres des coordinations nationales REDD+ ;
- Les points focaux des conventions (changements climatique, lutte contre la désertification, diversité biologique) ;
- Les représentants des agences de développement
- Les chargés de l'environnement, de l'Economie et des changements climatiques dans les Ambassades
- Des représentants des institutions de formation au sein du RIFFEAC et d'autres
- Des Journalistes
- Les Représentants des réseaux de la CEEAC ; REPAR, REJEFAC, RIFFEAC, REFADD, Des représentants des peuples autochtones ;
- Les représentants du Secteur Privé.

5. Partenaires identifiés

Ministère en charge de l'Environnement du Burundi, CEEAC, COMIFAC, BDEAC, CIFOR, AFD, GVTC, WWF, UICN, RIFFEAC, GIZ ACCESS, Banque Mondiale Burundi , Banque Mondiale Siège, Projets en cours au Burundi (PABV, PFNL, FAO MRV...),

6. Méthodologie de la Conférence

La conférence s'étalera sur 07 jours ouvrables, suivant un programme très intense.



La préparation et l'organisation de l'Université d'été seront assurées et organisées entièrement par le Centre International de Formation et de Recherche pour l'Environnement et le Développement Durable (CIFREDD) en collaboration avec le Ministère de l'Environnement qui préside la COMIFAC et les organisations sous-régionales impliquées dans les questions liées à l'Economie Verte et à la formation. La formation sera assurée par des experts dont la compétence sur le sujet traité est reconnue. La formation sera organisée en présentation suivi d'ateliers d'échange et de débats sur les sujets émergents de la REDD+, de l'adaptation, l'approche paysage et l'économie verte.

En rappel, le CIFREDD a pour objectif de faire de la formation, de la recherche appliquée sur l'environnement et l'accompagnement dans la gestion des Projets liés à la gestion durable. Il a donc pour objectif de former, de renforcer les capacités des acteurs œuvrant dans l'environnement, l'économie et de développement durable et les accompagner dans la gestion des Projets. Il a en outre comme objectif la sensibilisation des populations, mener des études et la gestion des projets, l'organisation et l'animation des conférences et des séminaires nationaux, régionaux et internationaux. Ses principaux domaines d'intervention sont la Formation, la Recherche-Développement, la gestion des Projets, les études et consultances en Développement durable, l'Organisation des conférences techniques nationales et internationales et la représentation des initiatives sous régionales et internationales

Un certificat de participation (signé conjointement par le CIFREDD et le Président de la COMIFAC) sera octroyé aux différents participants à la fin de la formation.

7. Partenaires techniques et financiers identifiés

Ministère en charge de l'Environnement du Burundi, CEEAC, COMIFAC, BDEAC, CIFOR, AFD, GVTC, WWF, UICN, RIFFEAC, GIZ ACCESS, Banque Mondiale Burundi, Banque Mondiale Siège, Projets en cours au Burundi (Projet ACCESS, PABV, PFNL, FAO ,MRV...), Ambassades des pays bas; de France; d'Allemagne, la JICA

8. Frais de participation

Les frais de participation seront payés soit par les participants eux-mêmes soit par le biais des organisations et des pays qui appuient les participants. Les frais de voyage et de séjour seront pris en charge.

Les organisateurs prendront en charge l'accueil des participants, les frais pédagogiques y compris le visye de terrain, ales pause café et les frais de formation

Les frais de participation seront de 500 000 Fcfa ou (1000 dollars US) par personne

Annexe 1 : Agenda Indicatif

Samedi 11 Avril : Arrivée des participants

Dimanche 12 Avril à 19 heures : Cocktail d'échanges avec les participants



Lundi 13 avril: ouverture, Notions de base de la REDD, synergie entre l'adaptation et l'atténuation ; origine et ambition du mécanisme REDD : FAO, Négociations internationales (Lima) et les enjeux de la COP21 de Paris

Mardi 14 avril 2015: Les enjeux pour une planification intégrée et contribution d'affectation de terre – approches *développement intégré paysage* ; approches paysages à la lutte contre les changements climatiques :

Mercredi 15 avril 2015: Economie verte et changements climatiques : piliers de l'Economie verte, opportunités et liens avec les changements climatiques

Jeudi 16 avril 2015: Visite d'un site sur la restauration du paysage : foresterie communale, mesure des stocks de carbone, exemples novateurs de l'Economie verte dans un paysage

Vendredi 17 avril Journée 2015 : Initiatives locales novatrices sur la REDD et changements climatiques (PFNL, bois énergie, plantes médicinales)

Samedi 18 avril 2015. Outils de surveillance des forêts et du suivi des paysages

Dimanche 19 avril :Départ des participants